Compte-rendu 10e réunion de l'Assemblée citoyenne, le mardi 27 septembre de 20h à 22h

Mairie :
Pierre-Yves SCHANEN, conseiller municipal délégué à la participation citoyenne et aux dispositifs consultatifs
Marie-Pierre GLEIZES, adjointe en charge de la démocratie ouverte, des conseils de quartier et de la communication
Gauthier GIVAJA, directeur du cabinet de M. LUBAC accompagnement des élus
Mathilde DESPRE, chargée de mission démocratie participative

Rôles :
1 maître du temps (Robert),
1 distributeur de la parole (Bernard),
2 rédacteurs (Christian – Frédéric)
1 régulateur (Laurence)

1/ Introduction

Maire en déplacement, report de son intervention éventuelle ultérieurement.
Une douzaine d'absents pour des raisons diverses, la mairie relancera y compris les suppléants et s'il le faut procédera à appel à volontaire ou tirage au sort.
Distribution des rôles.

2/ Droit de Pétition

Beaucoup de questions de forme notamment sur la volumétrie, règle du 1/5ème, méthode de recueil des pétitionnaires, fiabilité et contrôle…
Souhait de voir comment cela se passe dans d'autres communes
Proposition de créer un groupe de travail sur méthode et élaboration d'un cadrage précis.

Questions :

- Différent du RIC ?

L'obligation de la mairie se prononcer sur la pétition
Référendum pas forcément obligatoire.
Droit de pétition doit passer par l'assemblée citoyenne
Cas spécifique-> Les citoyens passe d'entrée par un référendum, à voir si applicable dans le cas de Ramonville

- Volumétrie ? Forme ?

Peut-être passer par France connect
Rôle de l'AC c'est justement de définir le cadre de la pétition.

- Méthode de travail ?

Se rapprocher de la loi, exemple autre commune Benchmark, fixer une méthode de travail rigoureuse. Attention à la compétence de la commune, exemple gestions des ordures ménagères c'est le Sicoval.

Création d'un groupe de travail, quel est le délais final
Besoin d'un ou d'une personne avec des compétences juridiques.

Méthode encore ?

- Possible d’avoir des propositions plus ouvertes

Il faut quand même garder du concret

3/ Bilan mi-mandat

Voir présentation powerpoint de Mme Gleizes et M.Givaja

Principales remarques :
Illustration, simplicité, factualité, éléments d’éclairage et de comparaison (benchmark avec équivalent moyenne nationale et ou commune comparable, éviter l’auto-satisfaction …)
Assurer un échange contradictoire et sincère avec les citoyens.
Bien maîtriser le phasage calendaire.

L’AC se prononce sur les actions de la Mairie

Dialogue citoyen :Informer les citoyens, recueillir leur parole, déplacement des élus dans la ville.
Méthodologie à définir en partenariat, évaluation qualitative des engagements de 2020.
Spectre réduit à sélectionner par l’AC pour se concentrer sur ces champs d’action.
Le reste dans le cadre du dialogue citoyen.

Enjeux : Réussi ou pas, retard
Quels sont les critères ? mesurables avec quels moyens ? via la mairie
Communication les gens ne viennent pas ? comment touchés les gens ? évaluation des membres de l’assemblée citoyenne en tant que citoyen pour avoir une idée sur le qualitatif

4/ Groupe mobilité

Échange pour re-booster le groupe. Report de la présentation à une date ultérieure. Le groupe de travail se réunit en octobre avec le cabinet EGIS.

5/ Groupe arbres et verdures

Groupe arbres et verdures – Présentation à ajouter au compte-rendu
Partager les photos également
En attente validation municipale des propositions concrètes de plantations exposées.

6/ Remarques génériques et diverses

Il est manifeste que des difficultés de phasage apparaissent entre élus, mairie, partenaires divers, Assemblée citoyenne … nécessité de renforcer la méthode, le rythme, les jalons et la matérialisation de points validés en co-construction.